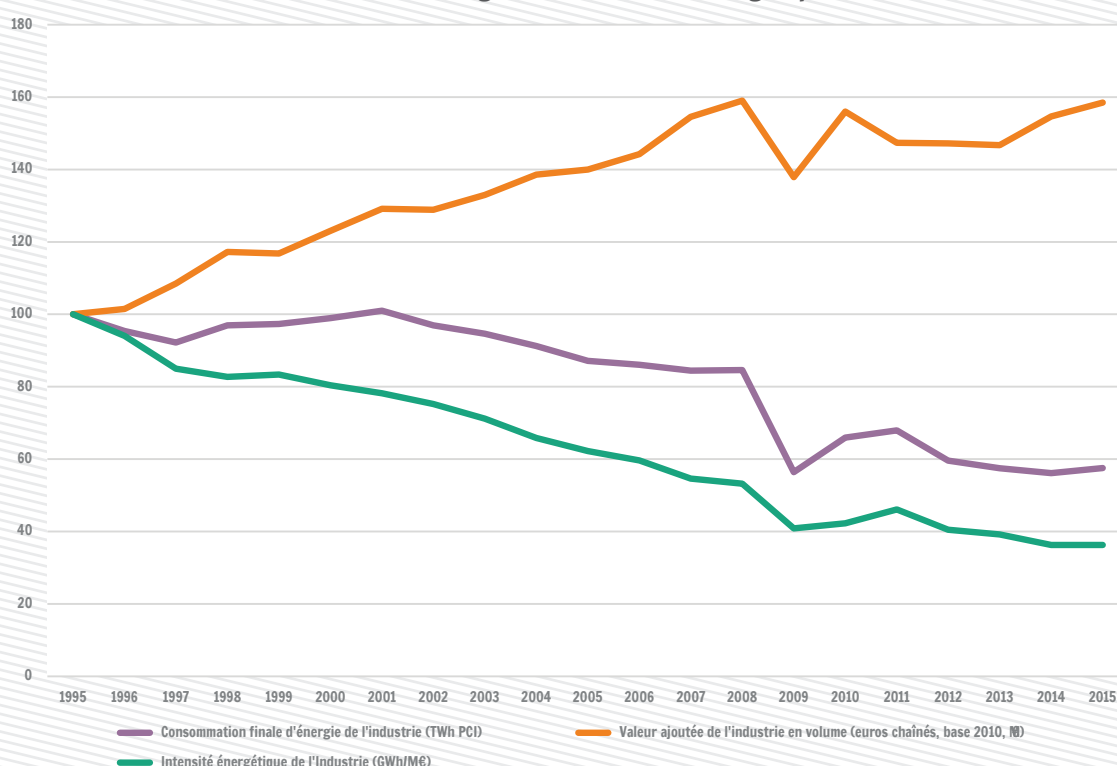


Intensité énergétique de l'industrie

-42%

En 2016, la consommation finale d'énergie de l'industrie était de 44,5 TWh PCI en Wallonie, soit une augmentation de +1,6 % par rapport à 2015 et -42 % depuis 1995

Evolution de la consommation finale d'énergie et de l'intensité énergétique du secteur industriel en Wallonie



Sources : SPW - DG04 - Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie - Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données décembre 2018 ; Calculs : IWEPS

La consommation finale totale d'énergie de l'industrie wallonne (en ce compris les usages non énergétiques) atteint 44,5 TWh PCI en 2016, en hausse de 1,6 % par rapport à l'année précédente (-42 % par rapport à 1995). La tendance générale de celle-ci est le résultat d'évolutions très contrastées des diverses branches qui la composent : forte chute de la consommation de la sidérurgie (-85 % entre 1990 et 2016), -18 % dans les minéraux non métalliques, -3 % pour la chimie alors que le reste de l'industrie progressait de 21 %. De plus, la structure de la consommation énergétique de l'industrie wallonne est modifiée depuis 2009 (conséquence de la crise financière et économique qui en a résulté). La branche des minéraux non métalliques est la plus énergivore en 2016 (près de 35 % de la consommation totale du secteur industriel wallon). La sidérurgie n'en représente plus que 12 % en 2016 (pour 47 % en 1990).

L'intensité énergétique - ou la part de la consommation finale d'énergie par unité de richesse produite - de l'industrie est de 3,4 GWh par M€ en 2016 et a fortement décliné en Wallonie depuis 1995 (9,3 GWh par M€). Les consommations par unité de valeur ajoutée les plus élevées sont celles des secteurs des minéraux non métalliques et de la sidérurgie. La situation wallonne s'est considérablement améliorée grâce aux changements structurels de l'industrie wallonne avec des gains d'efficacité importants (sa consommation d'énergie en baisse de -42 %) avec parallèlement une valeur ajoutée de l'industrie qui est en croissance (+62 %). Au niveau sectoriel, les tendances divergent : déclin de filières énergivores, développement d'activités industrielles à haute valeur ajoutée (peu consommatrices d'énergie), amélioration de l'efficacité énergétique au niveau des entreprises.

Intensité énergétique de l'industrie

Définitions et sources

Il s'agit de l'intensité énergétique du secteur de l'industrie en Wallonie qui est obtenue par le rapport entre la consommation énergétique finale (besoins énergétiques des consommateurs finaux) du secteur de l'industrie (en ce compris les usages non énergétiques) au numérateur, tandis qu'au dénominateur, figure la valeur ajoutée du secteur de l'industrie en volume, exprimée en euros chaînés, année de référence 2010.

La valeur ajoutée du secteur de l'industrie ne comprend que la branche « Industries manufacturières ».

1. TWh : térawattheure, 1 TWh équivaut à 1 milliard de kWh.
2. PCI : Pouvoir calorifique inférieur.

Sources : SPW - DGO4 - Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie - Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données décembre 2018 ; Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

La consommation énergétique finale illustre les besoins énergétiques des consommateurs finaux (hors transformation) et renseigne sur le niveau d'activité économique, sur les standards de vie, sur les conditions climatiques ou encore sur les progrès de la technologie.

Les différents indicateurs sont estimés à partir des évolutions de consommations et/ou de productions des plus gros consommateurs/producteurs d'énergie (centrales électriques et grosses industries), de l'évolution des degrés-jours et des statistiques de consommation de gaz et d'électricité du régulateur de l'énergie wallon (la CWaPE) et des statistiques de livraison des produits pétroliers et du charbon d'Eurostat et/ou des SPF Economie et Finances et autres sources diverses.

Pour en savoir plus :

Le portail Energie <http://energie.wallonie.be> et <http://www.iweeps.be>

Personne de contact : [Julien Juprelle \(j.juprelle@iweeps.be\)](mailto:j.juprelle@iweeps.be) / prochaine mise à jour : **décembre 2019**